

COLLÈGE PRINCIPAL



Le site du Collège Principal, situé entre l'av. des Collèges, le ch. du Préau et l'av. C. F. Ramuz comprend le Collège Principal, l'Annexe Ouest, le collège Jules Loth et le collège Pierre d'Arvel. C'est le site le plus important de l'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont.

Le projet d'extension planifié pour la rentrée 2027, s'inscrit dans la stratégie communale en matière de planification scolaire. Sur ce site, il est notamment prévu de réaliser de nouveaux locaux (salles de classe, administration, économat, pédagogie spécialisée, bibliothèque) ainsi qu'une salle omnisport double. Les collèges Jules Loth et Pierre d'Arvel seront rénovés et transformés en lieux d'accueil parascolaire.

La mise en œuvre du projet nécessite la révision du plan d'affectation « Collège principal » datant de 1970. Ces travaux sont menés en parallèle à l'élaboration du projet d'extension.

Photos - Images (à titre indicatif)

Plans

Documents de référence

δ Dernière mise à jour 01.09.2023

FICHE TECHNIQUE

TYPE

Bâtiments publics

ÉTAT

Avant-projet

RÉALISATION DES TRAVAUX

Horizon 2024-2027

RÉFÉRENCES

Direction de l'urbanisme et de l'environnement
021 721 37 00

GRANDES ÉTAPES

AOÛT 2023

Plan d'affectation transmis pour approbation cantonale
Mise à l'enquête publique du projet de construction du 16 août au 15 septembre

JUIN 2023

Adoption du plan d'affectation par le Conseil communal

FÉVRIER 2023

Enquête publique du plan d'affectation

JUIN 2022

Adoption du préavis N°10-2022 pour un crédit destiné à l'élaboration du projet d'architecture

JUILLET 2021

Désignation du projet lauréat « Laurel et Hardy » du bureau Itten+Brechbühl SA

JANVIER 2021

Lancement du concours d'architecture

NOVEMBRE 2020

Approbation du projet de plan d'affectation par la Municipalité et envoi du dossier au Canton pour examen préalable

NOVEMBRE 2019

Adoption du préavis N° 15-2019 pour un crédit destiné à la révision du plan d'affectation en vigueur et à l'organisation d'un concours d'architecture

JUILLET 2019

Intention de révision du plan d'affectation envoyée au Canton pour examen préliminaire

VOTRE AVIS

[Des questions ? Des commentaires ?](#)
[Écrivez-nous !](#)



SUIVEZ PULLY SUR

En poursuivant sa navigation sur le présent site web, l'utilisateur accepte sans réserve :

- les termes et conditions des présentes [conditions générales](#)
- [l'utilisation de cookies](#) pour proposer du contenu personnalisé